



Gros soucis avec paypal...

Par **zell**, le **26/12/2007** à **22:47**

Bonjour à tous!
Voilà mon problème :

Fin octobre, j'ai vendu un jeu 52.05€ sur ebay.

Après paiement via paypal, j'ai envoyé le jeu en simple lettre, comme précisé dans l'annonce d'ebay.

L'acheteur a ensuite porté plainte auprès de paypal quelques temps après en disant qu'il n'avais pas reçu le jeu.

Après analyse du dossier, paypal à trancher en faveur de l'acheteur et m'a donc demandé de rembourser les 52.05€ puisque je n'avais aucun moyen de prouver que j'avais bien envoyer le jeu.

J'ai appelé paypal qui m'a dit que comme préciser dans les CGU que j'ai normalement accepté, si le vendeur n'a pas de preuve de l'envoi de l'objet, c'est lui qui est en cause.

J'ai ensuite décidé (je n'aurais peut être pas dû) d'ignorer leur mail me disant que je devais régulariser ma situation.

En effet, je me disais qu'un simple mail n'avais rien d'officiel, je voulais juste attendre qu'il m'envoie une lettre en recommandé chez moi en me disant que je leur devais des sous. Là, je les aurais rembourser.

Après deux mois de mails de paypal, j'ai reçu cette semaine une lettre de l'agence de recouvrement NCO qui me demande de rembourser 1678.04€ !!

Pour une dette de seulement 52.05€ que je devais à paypal ./

Donc j'aurais plusieurs questions :

- Est-ce normal de devoir rembourser une somme pareil pour une dette si petite?
- Est-ce normal que sur la lettre de NCO il n'y ai aucun détail de la somme que je leur doit? (frais de dossier, etc, etc.)
- Les mails envoyés par paypal me demandant de rembourser ont-ils un aspect "officiel"?

Je pourrais ne plus consulter cette boîte mail non?

-J'ai reçu la lettre de NCO lundi, et j'ai encore reçu un mail de paypal me demandant de rembourser les 52.05€ ce matin, pourquoi?

-Dois-je rembourser paypal ou pas? (j'en doute... enfin je ne pense pas que ça résoudra mon problème, si?)

-Et enfin...que faire? l'autruche? se battre?

Je vais essayer d'appeler NCO demain (si ça répons...), voir ce qu'ils vont me dire.

Mais franchement cette histoire me fait assez peur, je me vois mal devoir leur rembourser 1678€ au vu du maigre salaire que je touche :/

Merci à ceux qui pourront me répondre.

Par **dydyt**, le **08/02/2008** à **15:15**

Bonjour,

Peux-tu me dire où en est ta situation? J'ai le même problème avec toi car paypal a remboursé un acheteur qui avait ouvert un litige.

Je ne compte pas eapprovisionner mon compte.

Par contre, je vais établir un chèque et l'envoyer à mon notaire, ainsi je ne refuse pas de payer paypal, mais ils vont devoir batailler ferme pour récupérer cet argent.

Merci de me dire si d'autres personnes ont eu ce même problème et quelle en a été l'issue finale.

Par **zell**, le **10/02/2008** à **02:56**

Après m'être renseigné sur d'autres sites, j'ai appris que tant qu'il n'y avait pas de décision de justice, je ne devais rien à NCO.

Pour éviter d'être emmerd*** plus tard (tribunal et tout le bazar) j'ai remboursé ce que je "devais" à paypal, ce qui a débloqué mon compte paypal.

Je ne leur dois donc plus rien.

Par contre NCO continue à m'envoyer des lettres... je les laisse, ils finiront bien par se lasser :D J'ai la fièvre de leur envoyer une lettre avec les justificatifs de mon paiement, en Angleterre en plus...

Par **chloe80**, le **14/02/2008** à **21:08**

Bonjour je suis aujourd'hui dans la même situation que toi, j'ai vendu un article par le biais de ebay, l'acheteur a créé un litige contre moi en dénonçant que l'article reçu n'est pas conforme, cette personne me réclame la somme totale de l'article et me menace de fraude fiscale et de contrôle (elle dit travailler comme agent des impôts), je lui ai proposé de rembourser par le biais de paypal, les frais de port soit 10 euros je considère que l'article envoyé est conforme au descriptif et que pour moi l'article était en bon état.

Après plusieurs mails menaçant de la part de l'acheteur paypal m'annonce que celle ci a refusé le remboursement partiel et qu'il étudie mon dossier mais je suis persuadé qu'il vont être en faveur de l'acheteur et j'ai bien l'impression que certains acheteurs frauduleux ont trouvé la faille, je trouve cela un peu facile et nous laisse sans solution, c'est vraiment rageant!!quelle solution avez vous requis et que me conseillez vous ?

Par **zell**, le **14/02/2008** à **21:19**

Il faudrait à mon avis réussir à fournir la preuve que l'objet était conforme...

Grâce à une photo ou une facture peut être. Après, dans ce cas là, je ne sais pas trop pour qui paypal penchera (acheteur ou vendeur), mais bon, si vous avez la preuve que l'objet a bien été envoyé, c'est déjà une bonne chose je pense.

Mon problème était que je n'avais aucune preuve de l'envoi, je ne pouvais donc pas engagé de procédure.

Attendez de voir la réponse de paypal, si celui-ci penche en faveur de l'acheteur, peut être pourriez vous engager d'autre procédure pour prouver votre bonne foi... Mais lesquelles, ça je ne sais pas trop...

Contacteur paypal par téléphone dans un premier temps serait une bonne chose, pour connaître les raisons pour lesquelles ils auraient penché en faveur de l'acheteur...

En tout cas, je serais curieux de savoir ce que paypal va dire dans ce cas là.

Si l'acheteur gagne, ça prouvera bien que paypal n'est intéressant QUE pour les acheteur, et que quoiqu'ils fassent, les vendeurs ont toujours tort.... dommage :(

Merci de nous tenir au courant sur l'avancée de l'affaire.